

**70**  
ANS

# DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

#STANDUP4HUMANRIGHTS

ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DES NATIONS UNIES À PARIS  
LE 10 DÉCEMBRE 1948 (RÉSOLUTION 217 A (III)).

## PRÉAMBULE

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme.

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte

## ARTICLE 4

Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

## ARTICLE 5

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

## ARTICLE 6

Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.

## ARTICLE 7

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une

## ARTICLE 16

1. A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution.

2. Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.

3. La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat.

## ARTICLE 17

1. Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.

2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

## ARTICLE 24

Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

## ARTICLE 25

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

2. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à

**La Journée des droits de l'Homme** est célébrée chaque année le 10 décembre, jour anniversaire de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Déclaration universelle des droits de l'Homme en 1948 au Palais de Chaillot à Paris.

L'année 2018 célèbre le 70ème anniversaire de ce document fondateur qui présente des valeurs universelles et un idéal commun à atteindre par tous les peuples et par toutes les nations.

<http://eduscol.education.fr/cid131366/70eme-anniversaire-de-la-declaration-universelle-des-droits-de-l-homme.html#lien5>

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actions\\_educatives/39/3/UDHR\\_FullDeclaration\\_Poster\\_F\(1\)\\_1000393.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Actions_educatives/39/3/UDHR_FullDeclaration_Poster_F(1)_1000393.pdf)

# Semaine de la laïcité et de la citoyenneté 2018

du 3 au 9 décembre 2018

Cette semaine intègrera la date anniversaire de la loi sur la laïcité (9 décembre 1905). **Ce projet a pour objectif de valoriser le travail mené par les différentes communes et associations autour de la citoyenneté et de la laïcité en collaboration avec les établissements scolaires.**

Cette semaine se veut être un moment festif et ouvert à tous qui doit fédérer un large public (habitants, associations, élus, écoles...) dans les domaines de l'animation, du sport, de la culture.

- la mise en terre d'un ou des arbres de la laïcité.
- la participation à l'opération « **Jouons la carte de la fraternité** » durant la semaine
- comme les années précédentes, il est prévu l'édition d'une affiche et d'une brochure qui valorisera toutes les actions mises en œuvre au cours de cette semaine dédiée à la laïcité et à la citoyenneté.

<http://fal72.org/laligue72/education/la-semaine-de-la-laicite/>



# Jouons la carte de la Fraternité



Lecture d'images

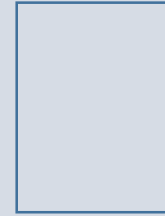


Enseignement Moral et Civique

Production d'écrits

Création artistique

A l'occasion du 21 mars,  
**Journée internationale  
pour l'élimination des  
discriminations**, plus de  
100 000 enfants et jeunes  
adressent un message de  
fraternité à des inconnus de  
leur département sur une  
carte postale, les invitant à  
y répondre.



---

---

---

---

---

Des pistes pour en savoir plus, ou pour lancer une séquence d'apprentissage...

<https://laligue.org/jouons-carte-de-fraternite-edition-europeenne-2018/>

<http://www.education.gouv.fr/cid106227/fraternite-generale.html>

[https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/les-ressources\\_fraternite.html#bandeauPtf](https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/les-ressources_fraternite.html#bandeauPtf)

*Entretien avec Abdennour Bidar, philosophe et président de l'association « Fraternité Générale ! »*

<https://education.francetv.fr/matiere/actualite/ce1/video/c-est-quoi-la-fraternite>

*Un jour, une question. C'est quoi la fraternité?*